

Installation d'une usine à tarmac à Assesse: réunion d'information ouverte aux Namurois

D.H. - Publié le 31-08-20 à 16h32 - Mis à jour le 31-08-20 à 16h33

Les riverains sont inquiets devant ce projet d'installation industrielle. Une étude d'incidence doit avoir lieu.

Cela fait plusieurs mois que les riverains inquiets s'opposent à l'installation d'une centrale d'enrobage à Assesse. Une centrale d'enrobage est une usine à tarmac, une installation industrielle où l'on produit, selon des préconisations techniques précises, de l'enrobé (appelé aussi enrobé bitumineux ou béton bitumineux) servant à constituer la surface de roulement des routes, pistes d'aéroports et autres aires de circulation. C'est la société Sotraplant, du groupe Nonet, qui est à la manœuvre.

Une demande de permis d'environnement a mené à une étude incidence et c'est dans ce cadre qu'a lieu une séance d'information préalable le 15 septembre prochain à 20 heures à la salle du R.U.S, rue des Fermes 20A à 5330 Assesse. La population d'Assesse et des communes impactées par ce projet y est invitée. Différentes réunions informelles ont eu lieu avec la commune d'Assesse notamment. Une réunions de présentation a eu lieu pour les riverains en mars dernier à Sart-Bernard, mais elle n'a pas apaisé toutes les craintes.

Comment cela se passe-t-il? Un représentant de la commune préside la réunion. L'auteur présente son projet. Le public peut s'informer et émettre ses observations. Le public peut mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences. Le conseiller en environnement de la commune assure le secrétariat et dresse procès-verbal. Le procès verbal est à disposition du public et est transmis à l'autorité compétente et au demandeur dans les 30 jours qui suivent la réunion.

Les considérations sur la mobilité tracassent beaucoup de personnes. Mais le groupe Nonet se veut rassurant. *"L'impact de ce projet a été réfléchi et mesuré à l'échelle de la région namuroise",* annonce-t-on. *"Les matières premières nécessaires à la fabrication d'enrobés pourraient provenir de carrières locales. Cela engendrerait un trafic de 8 à 10 camions par jour. Il existe un réel besoin dans le Namurois d'une infrastructure de ce type. Ce besoin est connu et identifié par les acteurs du secteur (entrepreneurs de voirie, centrales d'enrobés existantes)."*

Il ne manque pas d'arguments. *"Le projet est ici porté par deux entreprises locales et familiales ayant un ancrage fort, et non par un grand groupe international. 5 emplois directs seront créés au sein de la centrale d'enrobés. Des dizaines d'emplois indirects sont également concernés. D'une part, les entreprises et administrations communales namuroises qui viennent se fournir en enrobés. D'autre part, 4 équipes de pose vont travailler avec cet outil, ce qui représente environ 50 personnes."*